

Quelques remarques sur l'autorité de l'Écriture

Note d'Henri Frantz, pasteur baptiste

Bien des débats en théologie dépendent du statut que nous accordons à l'Écriture. On emploie ainsi fréquemment dans les milieux évangéliques le terme d'inerrance pour exprimer la confiance que nous pouvons avoir dans la Bible. Ne nous y trompons pas, c'est un terme classique qui exprime la position protestante « orthodoxe »¹ et qui existe également dans la théologie catholique. Ce terme ayant été diversement interprété et suscitant des polémiques qui peuvent prêter à confusion, peut-être serait-il plus sage de parler simplement de la « vérité » de l'Écriture.

Cette notion découle de la foi en l'inspiration des écrits bibliques dans leur forme originale. Parce que le Saint Esprit a guidé les auteurs, nous pouvons accorder à ces textes une pleine confiance. La révélation biblique dit vrai ; elle n' « erre » pas. Elle ne se trompe ni ne nous trompe. Nous pouvons ainsi nous fier aux affirmations des auteurs bibliques pour tout ce que Dieu veut nous révéler et qui concerne la foi et la vie. Cela s'applique aux témoignages qui nous sont rapportés des événements, y compris des miracles, ou aux affirmations soutenues par les auteurs.

L'inspiration n'a rien de mécanique ; elle s'accorde avec la personnalité des auteurs et ne leur donne pas l'omniscience ni ne les libère des limites qui sont celles de leur époque. Le fait de dire que l'Écriture dit vrai ne supprime pas, mais au contraire fonde la nécessité de l'interprétation, celle-ci devant se faire avec l'aide du même Esprit qui a inspiré les textes.

C'est sur ce point qu'une assez grande variété existe parmi les protestants évangéliques. Certains seront très ouverts au travail sur le texte en vue d'une compréhension juste ; d'autres – et on parlera alors de fondamentalisme – considèreront que l'interprétation littérale des textes est la seule légitime.

¹ AUGUSTE LECERF, *Introduction à la dogmatique réformée, II*, Kérygma, 1998, p. 152ss.